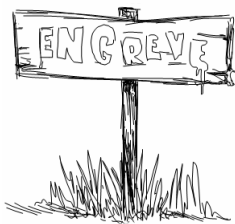


Appel à la grève



le 21 janvier 2010

la Cgt, Fsu, Sud-Solidaire et, l'UNSA appellent à la grève.. Un mouvement réactionnaire affecte le service public français et la situation de millions de fonctionnaires dans leurs missions. C'est une catastrophe nationale, mais aussi locale. Ce n'est pas en 2014 qu'il faudra régir, c'est dès maintenant qu'il faut exprimer notre colère.

EN 2014 IL SERA TROP TARD !

100 000 emplois supprimés pour commencer

On savait depuis des années la volonté politique de droite et de gauche de « dégraisser » la Fonction publique. Déjà sous Chirac, Raffarin s'y était essayé. Maintenant que Sarkozy est là, il y va à la tronçonneuse, avec le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, a abouti à la suppression de 100 000 postes depuis deux ans.

Moins de fonctionnaires, c'est moins de profs et d'instits pour nos enfants, moins de personnel soignant dans les hôpitaux, moins de crèches et de maisons de retraite, etc. Ce sont les conditions de vie de tous nos concitoyens et bien entendu des nôtres, qui se dégradent à la vitesse grand V.

La RGPP* : le poison territorial et social

Après les premiers transferts de compétence - farce comptable inouïe – les finances locales doivent faire face à la suppression de la taxe professionnelle et à l'assèchement prémédité des recettes des collectivités. Conséquences : limitation des activités de services publics et transfert de pans entiers d'activités, assurées aujourd'hui en régie, vers le secteur privé, voire à leur abandon.

Alors, suppression des départements, des régions, transferts vers les communautés de communes ? On n'en sait rien. Nous, ce qu'on sait, c'est qu'un certain nombre d'entre-nous sera balancé dans une autre collectivité – dans quelles conditions ? Nos missions vont changer, il faudra travailler plus avec moins de moyens. Pour certains, les choix seront difficiles : comme dans la Fonction publique de l'État, on leur fera trois propositions et ils devront en accepter une, sinon... (c'est déjà le cas dans la Territoriale en cas de suppression de poste). Mais que va t-il rester de nos missions. Avec 60% du budget consacré à la solidarité, c'est le sort des pauvres qui est en jeu. Chômeurs, sans abris, handicapés, vieux, etc : tous (encore plus) précaires. A la Cgt, nous affirmons qu'il faut agir et exprimer notre opposition à ces réformes qui ont des répercussions jusque dans notre quotidien professionnel.

*Révision générale des politiques publiques

La « managance » : le poison départemental

Conséquence directe des politiques nationales, côté recettes, au département, c'est pas la joie. Des choix

s'offraient à l'exécutif : soit il augmentait les recettes, soit il freinait les dépenses. C'est la seconde solution qui a eu la préférence du Président. Comme chez Auchan ou Orange, la variable d'ajustement c'est le personnel. Il faut « dégager des gisements de productivité », nous dit-on sans rire. Conséquences : instauration de la notion de mérite, non paiement des heures sup, externalisations, conditions de travail désastreuses (port de Gravelines, DGAS, collèges...), diminution des effectifs, redéploiements, réorganisations, décisions autoritaires, incitations indécentes à la mobilité externe, mépris du personnel et des organisations syndicales. Aussi, pour éviter d'entendre les vérités exprimées par les syndicats, les conseillers généraux abrègent-ils les CAP, CTP et CHS, quand ils ne partent pas avant la fin, ont des pannes d'oreiller ou sont carrément absents sans suppléance. De toute manière, siéger dans les instances paritaires les ennuie.

Agir

Nous ne pouvons pas nous reposer sur la représentation nationale ou locale pour nous défendre. La vraie lutte, la revendication et le progrès sont du côté de votre engagement. Il faut surtout qu'un maximum de fonctionnaires exprime sa colère. Pour cela, un mouvement de grande ampleur est nécessaire. Qui d'autre que nous est vraiment à même d'exprimer nos angoisses, de porter nos revendications.

Manifester et faire grève pour exiger :

- le retrait des projets actuels de réforme territoriale et de suppression de la taxe professionnelle.
- le renforcement des garanties statutaires pour assurer aux citoyens un service public égalitaire, par l'abrogation de la loi dite de mobilité.
- **un vaste débat citoyen, avec les personnels et les usagers, sur l'organisation des missions publiques en préalable à toute réforme.**
- un retour à une fiscalité locale permettant le financement pérenne des missions et de l'emploi, et la résorption des inégalités de ressources entre collectivités.
- le rattrapage des pertes de salaire et l'augmentation significative de la valeur du point d'indice. - Etc, etc...

Avec les territoriaux, les hospitaliers, et les fonctionnaires de l'État :
TOUS DANS LA RUE LE 21 JANVIER - Porte de Paris - 14 h 30 à Lille